



LE MOT DU PRIEUR

L'Eglise veille sur nous durant tout le cours de notre pèlerinage terrestre, depuis le berceau, pour nous faire naître à la vie surnaturelle, jusqu'à notre lit de mort, pour nous soutenir avec la force des derniers sacrements. Et même après la mort, elle intercède pour nous jusqu'à l'obtention de la béatitude éternelle, en particulier par l'offrande du sacrifice de la messe. Revenons sur ce sacrement destiné à soutenir les chrétiens en danger de mort et que l'on nomme l'extrême-onction. Ce sacrement n'est peut-être pas pour tout de suite, mais il est bon de le connaître à l'avance pour le désirer et nous disposer à le bien recevoir lorsque le moment sera venu.

Ce sacrement est destiné aux adultes, c'est-à-dire à ceux qui ont dépassé l'âge de raison, et dont la vie est en danger en raison soit de la maladie, soit de la vieillesse. Un enfant qui n'a pas atteint l'âge de raison n'a pas pu pécher : il n'a donc pas à se faire pardonner les restes du péché. Notons que la maladie seule n'est pas suffisante : il faut qu'il y ait danger de mort, même si celle-ci n'est pas pour tout de suite. Changer le nom de ce sacrement en l'appelant sacrement des malades induit déjà les fidèles en erreur, alors que l'*Abrégé du catéchisme de l'Eglise catholique* rappelle que le sujet de ce sacrement est « tout fidèle (...) lorsqu'il commence à se trouver en danger de mort en raison de la maladie ou de son âge » (question 316). Prévoir une cérémonie collective pour son administration (cf. *Le journal des paroisses*, avril-mai 2007, page 7) constitue un grave abus symptomatique, encore une fois, de la crise de l'Eglise que nous traversons. A noter qu'il s'agit d'un péril de mort interne et non externe : le soldat qui part au front et qui risque la mort ne peut recevoir l'extrême-onction, il peut par contre faire une bonne confession.

Les effets de ce sacrement sont multiples. Il entraîne tout d'abord une augmentation de la grâce sanctifiante, comme toute réception fructueuse d'un sacrement. Il reconforte le malade, le soutient dans ses épreuves et l'aide en particulier à surmonter les dernières tentations. Ce n'est pas pour rien que les ultimes moments de la vie s'appellent l'agonie : c'est le combat suprême qui décide de notre éternité. Ce sacrement effa-

ce les restes du péchés, comme l'exprime si bien la formule utilisée pour les onctions d'huile sur les cinq sens : « Que par cette sainte onction, et sa très douce miséricorde, le Seigneur te pardonne tout le mal commis par : la vue, l'ouïe... ». Le fidèle doit normalement se confesser avant de recevoir l'extrême-onction, mais si cette confession était impossible, le sacrement obtiendrait le pardon de toutes les fautes, du moment qu'elles sont regrettées. De plus, ce sacrement peut apporter la guérison physique du malade si Dieu le juge bon, et il n'est pas rare que nous constatons cette amélioration. Saint Jacques résume ces effets dans son épître : « Et

la prière de la foi sauvera le malade, et le Seigneur le soulagera ; et s'il a commis des péchés, ils lui seront remis » (Jac, V, 15).

Le ministre du sacrement est le prêtre : en justice, le curé du lieu, en charité, tout prêtre disponible pour l'adminis-

trer. Et le curé devra même donner ce sacrement au péril de sa vie, s'il juge qu'il en va du salut de l'âme d'un chrétien. Evidemment, maintenant, dans certaines paroisses, si vous avez raté la célébration collective de la journée mondiale des malades, il ne vous reste plus qu'à survivre jusqu'à l'année suivante.

La matière est l'onction faite avec l'huile sainte appelée huile des infirmes, en latin : *oleum infirmorum*. Alors que je fouinais un jour dans une brocante, un marchand me montra un petit récipient d'argent sur lequel était gravé O.I. : il supposait qu'il s'agissait d'une mesure de capacité. C'était tout simplement un récipient destiné à l'huile des infirmes. La forme est celle qui a été citée précédemment.

Une question délicate est celle du moment le plus propice pour l'administration. Faut-il appeler le prêtre dès que la maladie s'est déclarée ou attendre la dernière extrémité ? Le Rituel romain répond qu'il faut recevoir ce sacrement en ayant l'usage complet de la raison afin de profiter plus largement de ses grâces. Il ne faut donc pas attendre le dernier moment. Notre présence par elle-même n'a jamais fait mourir personne. Au contraire, en soignant les âmes nous ne pouvons faire que du bien aux corps. Fi donc d'un sot respect humain qui attend le dernier moment avant de proposer la venue d'un prêtre. Dès que le danger de mort est là, l'âme peut être fortifiée par les secours surnaturels prévus par

LE SACREMENT

D'EXTRÊME-ONCTION

Notre Seigneur Jésus-Christ et se sanctifier dans ses souffrances. Quant à ceux qui nous appellent en catastrophe : « Venez-vite, mon vieux père vient de mourir ! », nous ne pouvons que leur rappeler que nous ne sommes pas des croque-morts et que seuls les vivants peuvent recevoir les sacrements.

Les personnes très âgées ou malades ne pensent pas toujours à demander un prêtre et c'est parfois le devoir des membres de la famille ou des amis d'en parler. Il

ne faudra pas se laisser décourager par un premier refus, mais revenir doucement à la charge, non sans s'être assuré des secours puissants de la prière, et notamment du recours à Notre-Dame et saint Joseph. N'oublions pas que c'est l'état de l'âme au moment précis de sa mort qui détermine son bonheur ou son malheur éternel.

Et pour nous, demandons avec confiance la grâce d'une bonne et sainte mort.

Abbé Ludovic Girod

LES CHAPELLES DE L' AISNE

Elles étaient trois ! La première vient d'être fermée : elle avait été ouverte à Guise dans une ancienne étable et bénie par Mgr de Galarreta en 1992. Les circonstances familiales ont obligé les propriétaires à vendre les bâtiments de la ferme. Il n'y a plus de chapelle de la Tradition à Guise... mais les membres de l'association qui soutenaient cette chapelle n'ont pas démissionné : première dans le combat chrétien, l'Association Saint-Pierre reste toujours sur la brèche pour soutenir les prêtres et pour garder la Foi !

La seconde chapelle, à Saint-Quentin, a été rachetée par la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X en 1991. Magnifique monument néogothique, elle avait été édifée en 1854 sous le titre de l'Immaculée-Conception. Les malheurs des temps avaient vu les dernières « filles de la charité » abandonner leur fondation en 1968. Les difficiles travaux de restauration ont retardé l'ouverture de cette chapelle qui a été de nouveau bénite en 1996. La Messe y est célébrée tous les dimanches à 10h45.

La troisième chapelle est installée dans un récent bâtiment de béton

armé qui déshonore l'architecture du vénérable château XVII siècle, à Le Hérie-la-Viéville. La Messe y est célébrée tous les jours pour les religieuses dominicaines, leur école, leurs élèves. Le dimanche, les nombreux fidèles se resserrent dans cet espace devenu trop petit. Pour la Messe traditionnelle et pour l'éducation de leurs enfants, plusieurs familles se sont installées dans les villages autour de l'Ecole, formant ainsi une « quasi-paroisse ».

Monsieur l'abbé Régis de Cacqueray, supérieur du district de France pour la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, avait réservé dans son emploi du temps, le dimanche 4 novembre 2007, avec l'espérance de célébrer une dernière Messe dans la chapelle Saint-Rémi de Guise. Le dévouement et l'héroïsme des fondateurs méritaient un hommage public et une bénédiction sur leur apostolat qui restera comme les prémices de la résurrection de l'Eglise en cette région de l'Aisne.

Mais à la date du 4 novembre, les bâtiments étaient déjà vendus. C'est donc à Saint-Quentin que notre supérieur a été reçu. Messe chantée et sermon de circonstance : la crise de l'Eglise n'est pas terminée... la délivrance nous viendra par la Vierge Marie et par le Rosaire ! La première communion d'un garçon de sept ans ajoutait à la cérémonie la joie et la force dont tous les fidèles ont besoin. Ensuite un apéritif dans le hall de la chapelle a permis à Monsieur l'abbé de Cacqueray de rencontrer quelques uns des « vétérans » de nos premières fondations ainsi qu'un bon échantillon des jeunes familles entourées d'enfants.

Bienfaits de la famille, de l'école et de la Messe, le supérieur du district de France fut invité à partager le repas d'une de ces familles nombreuses qui demandent pour leurs enfants, la foi catholique et l'éducation chrétienne !

Abbé Rigault



**L'Eglise de l'immaculée
Conception - La Charité**

N'oubliez pas votre denier du culte pour 2007.

Votre générosité est l'unique
condition de notre survie et du
développement de l'apostolat.

*Reçu fiscal sur demande qui permet une
réduction des impôts correspondant à 66%
de votre don.*

**Et toute notre reconnaissance
pour votre aide.**

Conférence

de

Madame Anne Bernet

**Le Professeur
Jérôme Lejeune**

**le mardi 18 décembre
à 20h30**

**Salle municipale Croix-Rouge
4, avenue François-Mauriac**

L'auteur dédicacera ses livres après la conférence.

Quelques dates importantes pour les mois à venir

Dimanche 6 janvier : Galette des Rois après la
Messe, à la chapelle Saint Walfroy de Charle-
ville-Mézières

Dimanche 13 janvier : Galette des Rois du Prieu-
ré à la salle des fêtes de Lavannes
(repas tiré du sac, jeux, spectacles, chants)

ACTIVITÉS PAROISSIALES

Croisade du Rosaire :

*Intention du mois : Pour la sanctification des
enfants et des jeunes.*

Catéchisme :

PRUNAY : Abbé Girod
Enfants (de 5 à 14 ans) : les mercredis 5 et 19 de 14h30
à 16h30.

REIMS : Abbé Girod
Adolescents (de 14 à 18 ans) : les mercredis de 18h30 à
19h30 en période scolaire .

Adultes : le mardi à 20h30 à Reims
mardi 4 : L'espérance
mardi 11 : La charité

CHARLEVILLE : Abbé Castel

TROYES : Abbé Girod
dimanche 2 et 16 de 16h30 à 17h30

Cercle de la Tradition :

CHARLEVILLE : Abbé Castel
samedi 1 à 19h00

La Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ selon
saint Thomas d'Acquin

TROYES : Abbé Girod
dimanche 2 après la Messe
Comment lire la Bible ?

Cercle Sainte-Marie des Mères de Famille :

PRUNAY : Abbé Girod
Mardi 18 de 14h30 à 16h00

Croisade Eucharistique :

*Intention du mois : Pour le zèle missionnaire des
chrétiens.*

PRUNAY (Filles): Abbé Gérard
Samedi 15 de 9h00 à 12h00 au prieuré.

Louveteaux (Meute Bx Charles de Foucauld) :

PRUNAY : Abbé Girod
Réunion à Notre-Dame de France le samedi 8 de 14h00
à 17h00.

Carnet de Famille

Baptêmes

Daria d'Anselme, le 10 novembre à Reims
Ronan Le Cam, le 11 novembre à Montreuil Juigné
Baudouin Bourges, le 11 novembre à Sèvres

Première Communion

Christophe Véra, le 4 novembre à Saint-Quentin

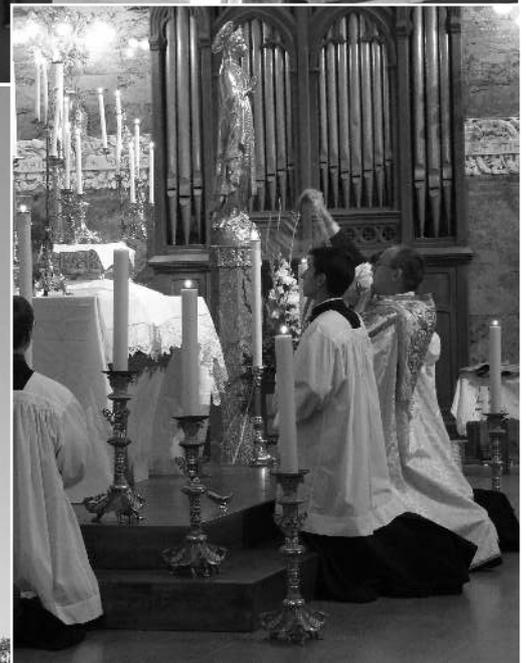
Confirmations

Anne-Véronique Bottet, le 21 octobre à Reims
Anne Griffon, le 21 octobre à Reims
Martin Griffon, le 21 octobre à Reims
David Guénamant, le 21 octobre à Reims
Anne Paitier, le 21 octobre à Reims
Philippe Paitier, le 21 octobre à Reims
Nicolas Révolte, le 21 octobre à Reims
Sixtine Tassot, le 21 octobre à Reims

AU FIL DU TEMPS ...



Du 27 au 29 octobre : pèlerinage du Christ-Roi à Lourdes. Un groupe de courageux pèlerins, qui s'étoffe d'année en année, traverse la France pour grossir les rangs de l'impressionnant pèlerinage de la Tradition à Lourdes. Cette année, c'est le Prieur qui les accompagne. Nous sommes logés principalement aux foyers de l'Ave Maria et de l'Hospitalet, tout près du Sanctuaire. Les cérémonies se succèdent avec une grande ferveur, notamment la procession aux flambeaux à la grotte et la procession dans les rues de Lourdes avec les malades. Les autorités du Sanctuaire mettent à notre disposition les autels et les lieux dont nous avons besoin, comme l'église Sainte-Bernadette ou la basilique du Rosaire. Nous croisons régulièrement les milliers de participants du Congrès de la responsabilité catéchétique qui se tient en même temps à Lourdes. Nous repartons remplis des grâces divines que la Vierge ne cesse de répandre sur ses enfants. L'année prochaine, nous fêterons le 150ème anniversaire des apparitions et nous espérons être encore plus nombreux. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à l'organisation de ce pèlerinage.



Mardi 30 octobre : le Prieur rend visite au curé de Verzy, l'Abbé Roussel, dont dépend Prunay. Monsieur le Curé répond à la demande de l'Abbé Girod en lui accordant un rendez-vous dans sa cure à Verzy. L'Abbé Girod présente l'apostolat du Prieuré puis aborde la question du Motu Proprio de Benoît XVI. L'Abbé Roussel ne se sent pas concerné par ce Motu Proprio. A la demande de l'Abbé Girod de pouvoir réciter un chapelet avec les élèves de l'école dans l'église de Prunay, l'Abbé Roussel répond par un non catégorique : pas de culte public schismatique dans son église. Curieux contraste avec Lourdes où la veille l'Abbé Girod célébrait la messe dans la basilique du Rosaire avec les magnifiques ornements mis à notre disposition. A Verzy, c'est plutôt : " Interdit aux chiens et aux tradis ". En attendant, l'église est fermée en permanence ou mise à disposition pour des concerts on ne peut plus profanes.

Jeudi 8 novembre : les élèves de l'école se rendent au cimetière de Prunay pour y prier pour la délivrance des âmes du purgatoire. Nul doute que plusieurs âmes ont été soulagées par la prière fervente de ces enfants.

Vendredi 9 novembre : Monsieur l'Abbé Célier quitte le symposium organisé à Paris pour célébrer le centenaire de l'encyclique Pascendi afin de nous présenter son dernier livre au cours d'une conférence à Notre-Dame de France. Il nous retrace la genèse de son livre et le but qu'il s'est fixé : faire comprendre à une personne peu au courant de ces questions quelle est la position de la Fraternité dans la crise actuelle de l'Eglise. Son livre, dont le titre est : Benoît XVI et les traditionalistes, est en vente sur nos tables de presse.

Lundi 12 et mardi 13 : l'Abbé Castel se rend au cours Notre-Dame des Victoires à Le-Hérie-la-Viéville pour les confessions et la célébration de la sainte messe. C'est l'occasion également de rencontrer l'Abbé Rigault, aumônier des religieuses. Un tel contact a lieu tous les quinze jours pendant la période scolaire.

Samedi 17 et vendredi 18 novembre : les scouts marins de Reims, sous la direction de Bruno Bottet, nouveau chef d'équipage, organisent leur deuxième sortie du trimestre. Les activités sont très sportives : natation et vélo, avant de passer la nuit sous la grange du prieuré. Ils ont pu quitter leur école malgré les grèves de train. Le dimanche, ils organisent une vente de gâteaux après la messe pour financer leurs activités.

RÉCOLLECTIONS DE L'AVENT

Eglise N.D. de France
prêchée par les abbés Girod et Castel

Samedi 8 décembre

14h30 : conférence
16h15 : conférence
17h45 : confessions et chapelet
18h30 : Messe chantée de l'Immaculée Conception

Chapelle Saint-Walfroy
prêchée par l'abbé Castel

Dimanche 9 décembre

13h30 : instruction
14h15 : temps d'oraison
14h45 : temps libre
15h00 : instruction
15h45 : salut du T. S. Sacrement avec chapelet

FÊTE DE SAINT ELOI

À SAINT MARTIN RIVIÈRE

1ER DÉCEMBRE 2007



10H30 : Grande Messe chantée avec distribution de pain béni à l'église de Saint Martin Rivière

12h30 : Repas de Saint Eloi au restaurant "Natur' Grill", 8, rue du chateau (Coût : 22 euros)

S'inscrire auprès de M. Jacques Billaud, 7 Le Bois Saint Pierre, 02110 VAUX ANDIGNY. Tél.: 03 23 66 14 15

Prieuré Notre-Dame-de-Fatima, 3, rue Charles Barbelet, 51360 Prunay

Abonnement à La Sainte-Ampoule - Année 2008

Nom : Prénom :

Adresse :

Tarif pour l'année 2007 : 16 euros. Chèque à l'ordre du prieuré Notre-Dame de Fatima.